

CONSEIL MUNICIPAL SESSION 2021

Compte rendu sommaire de la Séance du 04 juin 2021

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations
BERNARD Philippe	X			
MICHEL Didier	X			
TARRIT Pascal	X			
EGIMBROD Alain	X			
POMMERETTE Daniel			X	
PLANAT Gilles		X		Philippe BERNARD
BESNIER Grégory			X	
COSTE Annie			X	
SEYCHAL Jean-Luc	X			
FOURNET-FAYARD Chantal	X			
THORENS Pauline		X		Didier MICHEL

La réunion débute à 18h07

Secrétaire de Séance : M. Didier MICHEL

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de rajouter 2 sujets à l'ordre du jour du conseil municipal.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

APPROBATION DU CR DU 14/04/2021

Le Maire propose l'approbation du compte rendu du conseil du 14/04/2021.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

MISE EN PLACE PRIME COVID

Le Maire propose d'attribuer une prime Covid exceptionnelle de 500€ pour récompenser la continuité du service de l'agent communal durant les périodes de confinement.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

CONVENTION ECOLE DU BRUGERON

Le Maire propose l'approbation pour l'accueil à la cantine du Brugeron des enfants de la commune de St-Pierre-la-Bourlhonne et la participation financière aux frais d'activités de l'école du Brugeron.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

REMBOURSEMENT TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Maire propose le remboursement du transport scolaire pour les enfants de la commune fréquentant l'école primaire du Brugeron et le collège d'Olliergues contre justificatif de paiement.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

ACHAT PARCELLES SITUEES AU COL DU BEAL ET CHOIX DU NOTAIRE

Suite à la rencontre avec le syndicat d'estive, il a été constaté le morcellement de l'estive. Le Maire a contacté les propriétaires des parcelles jouxtant l'estive communal. Un accord a été obtenu aux conditions suivantes :

- Parcelle AE 19 au prix de 6 057.80€ pour 43 270 m²
- Parcelle AE 20 au prix de 1 184.60€ pour 12 940 m²

- Parcelle AE 23 au prix de 2 247.30€ pour 20 430 m²
- Parcelle AE 28 au prix de 2 908.00€ pour 36 350 m²
- Parcelle AE 22 au prix de 1 274.00€ pour 12 740 m²

Monsieur le Maire sollicitera Maître CARTON BEGON, 2 Pont de Celles, 63250 Celles sur Duroles pour effectuer la vente de la parcelle AE 22 appartenant à Mme DEFFRADAS Carmen.

Mme PICANDET Mikaelle sollicitera MONTAGNON, 3 place de Verdun, 63360 GERZAT pour la vente des parcelles AE 19, 20, 23 et 28.

Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

DENONCIATION DU BAIL EMPHYTHEOTIQUE AVEC LA COM COM ALF ; REPRISE GESTION DES 4 LOGEMENTS

Monsieur le Maire propose de dénoncer le bail emphytéotique concernant les 4 appartements jouxtant l'annexe de la mairie.

Le conseil communautaire devrait délibérer à son tour le 07/07/2021.

Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

PLAN DE RELANCE FIC

Monsieur le Maire annonce que le conseil départemental propose une enveloppe supplémentaire au plan de relance FIC. Un projet supplémentaire pourrait être subventionné. Monsieur le Maire propose les sujets suivants : Rénovation des logements communaux si la délibération suffira pour déposer le dossier. Sinon les travaux prévus pour le cimetière pourraient être proposés pour être subventionnés.

Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

AVANT-PROJET LOCAL ASSOCIATIF

Le Maire rappelle que concernant le local associatif trois maisons étaient envisagées et ont été estimées par l'EPF-SMAF et visitées par l'équipe municipale.

Suite à ces actions il est proposé d'aménager la place ainsi que le préau pour le local associatif. Un devis d'un montant de 3 454.30€ a été demandé à la société PAMTOES pour effectuer un avant-projet. Le Maire propose de valider ce devis pour permettre de démarrer le projet.

Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

Informations

- Parcelles revenant à la commune après 30 ans
- Demande d'achat de parcelle communale par monsieur Denis FERNANDEZ
- Remerciements de monsieur LHOTE pour la pose du point lumineux à la Fortiche
- Alain EGIMBROD a contacté le chargé de mission de l'habitat concernant les deux logements derrière l'Eglise et propose de confier le dossier à ce chargé de mission pour que ce dossier puisse être subventionné.
- La Société Fontbonne interviendra la troisième semaine de Juin pour enlever la croix et la sceller. L'intervention pour le remplacement des tuiles aura lieu au mois de Juillet.
- **Date du prochain conseil municipal**

Le Maire propose la date du vendredi 27/08/2021 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00.

HA

~~is~~

Wt. Foyd

of interest

~~is~~

~~is~~